

PAS DE FATALITÉ !

ORGANISONS NOUS POUR DÉFENDRE NOS RETRAITES

Le constat est celui ci : l'allongement de la durée de vie et l'arrivée à la retraite des générations du Baby boom doivent trouver des solutions !

VRAI !

La réponse donnée par le gouvernement et le patronat, c'est faire payer les salariés. Cela est présenté comme une fatalité.

FAUX !

Le débat est présenté ainsi : soit les salariés augmentent leur taux de cotisation, soit on augmente la durée de cotisation (l'âge de départ à la retraite), soit on baisse les retraites. C'est aux salariés de continuer à faire des efforts.

FAUX !

Les salaires des dirigeants d'entreprises ont augmenté de 27% entre 1998 et 2006.

VRAI !

Le paquet fiscal, c'est près de 15 à 20 milliards d'euros de moins à redistribuer par an.

VRAI !

Les entreprises du CAC 40 ont enregistrés des bénéfices de près de 75 milliards d'euros dont 35 milliards pour les actionnaires en 2008.

VRAI !

UNION DES SYNDICATS CNT DU RHÔNE



Pour recevoir des infos, adhérer à la CNT...

44 rue Burdeau : LYON 1er

Mail : ud69@cnt-f.org Tel : 04.78.27.05.80

Site : www.cnt69.org

NOUS N'AVONS PAS À PARTAGER NOTRE MISÈRE !

Nous devrions partager encore et encore nos salaires, faire plus d'efforts pour que chacun puisse avoir une retraite décente. Nous, on veut bien partager mais pas les miettes !

Il y a un gros gâteau, le patronat s'en paye une bonne part et nous devrions partager le reste !

Tant que la France marchera au carburant de l'injustice sociale et des inégalités qui croissent, il n'est pas question pour nous de faire cet effort !

Tant que nous serons gouvernés par un patronat sans scrupules qui ne sert à rien sinon nous piquer le fruit de notre travail, c'est niet !

LES COTISATIONS RETRAITES, C'EST DU SALAIRE !

Les cotisations, c'est une partie de notre salaire que nous mettons dans un pot commun pour payer la retraite des anciens. Les cotisations patronales sont aussi une partie de notre salaire (puisque le patron ne produit rien mais gère et exploite le travail des autres).

Les exonérations patronales se montent en 2008 à 28,5 milliards d'euros compensés à 92% par l'Etat, (c'est à dire par l'impôt).

Que l'on comprenne bien, on met dans un pot commun une première fois (cotisations), puis avec nos impôts, on compense ce que les patrons n'ont pas payé !

Les salariés paient donc deux fois. Et sans parler des retraites complémentaires privés de plus en plus nécessaires mais injustes.

Ils doivent se marrer au MEDEF !

DERRIÈRE LES RETRAITES, C'EST UN CHOIX DE SOCIÉTÉ !

Le gouvernement s'est empressé d'avancer le chiffre de 800 000 emplois qui seraient détruits si on supprimait les allègements patronaux. Cela affaiblirait la concurrence des entreprises française etc. On connaît les arguments de chantage.

Faut-il rappeler que les allègements patronaux ont doublé de 1999 à 2007 ? Pour quel effet sur le chômage ? Si, on suit cet argument, il faudrait baisser le smic à 400 euros pour maintenir « la concurrence des entreprises française » !

La vraie question est de savoir si nous voulons une économie basée sur le taux de profit du patronat et l'accumulation ou bien sur la qualité des produits et les besoins humains. Nous on a choisi et on s'organise pour lutter dans ce sens.

UNION DES SYNDICATS CNT DU RHÔNE



Pour recevoir des infos, adhérer à la CNT...

44 rue Burdeau : LYON 1er

Mail : ud69@cnt-f.org Tel : 04.78.27.05.80

Site : www.cnt69.org